

La Résidence Montaigu est habilitée partiellement à l'aide sociale pour 20 places, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêtée du Président du Conseil Départemental.
Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans

Chambre individuelle grande surface	<input type="text" value="76,00 €"/>	<input type="checkbox"/>	Chambre double	<input type="text" value="67,50 €"/>	<input type="checkbox"/>
Chambre individuelle	<input type="text" value="73,00 €"/>	<input type="checkbox"/>			

Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée

Résidents + 60 ans	<input type="text" value="62,62 €"/>	<input type="checkbox"/>	Résidents - 60 ans	<input type="text" value="78,47 €"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------------------	--------------------------

Forfait hospitalier déduit en cas d'absence et sous conditions	<input type="text" value="20,00 €"/>	Dépôt de garantie versé à l'admission	<input type="text" value="2 313 €"/>
---	--------------------------------------	--	--------------------------------------

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/02/2020 applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2	<input type="text" value="18,47 € / jour"/>
GIR 3 - 4	<input type="text" value="11,72 € / jour"/>
GIR 5 - 6	<input type="text" value="4,97 € / jour"/>

TARIFS PRESTATIONS ANNEXES (TVA en vigueur)

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers :
(invité, personne extérieure à l'établissement) Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

Autres prestations proposées par l'établissement

Tarif unité téléphonique	<input type="text" value="0,15 €"/>		
Forfait déplacement	<input type="text" value="8,10 €"/>	Clef de la chambre	<input type="text" value="28,30 €"/> <input type="checkbox"/>
Forfait long déplacement <i>par commodité, il sera appliqué 0,39 €/km dans la facture</i>	<input type="text" value="0,3963 €/km"/>	Caution médaillon système d'appel malade (sur indication médicale)	<input type="text" value="83,22 €"/> <input type="checkbox"/>

Le résident - Nom et Prénom :
ou pour le résident, le représentant légal :
Nom et Prénom :
Date :
Signature :

Le Directeur
d'Etablissement :
Date
Signature :